

furrerhugi.



La petite enfance: une période décisive

RAPPORT

SESSION D'AUTOMNE 2017

Du 11 au 29 septembre 2017

furrerhugi. ag

Schauplatzgasse 39 | CH-3011 Bern | T +41 31 313 18 48 | F +41 31 313 18 49
Schützengasse 4 | CH-8001 Zürich | T +41 44 251 01 43
Avenue de l'Université 18 | CH-1005 Lausanne | T +41 21 312 16 86
Corso Elvezia 16 | Casella postale 5607 | CH-6901 Lugano | T +41 91 911 84 89
45, Square Ambiorix | B-1000 Bruxelles | T +32 2 235 00 20

info@furrerhugi.ch | www.furrerhugi.ch

1 INTRODUCTION

La session d'automne se tient sous le signe de l'élection du Conseil fédéral et de la répartition des départements. Ignazio Cassis (PLR/TI) a été élu par l'Assemblée fédérale dès le deuxième tour et prendra la suite de Didier Burkhalter dès le 1^{er} novembre au Département des affaires étrangères.

L'ajustement de la loi générale sur les jeux d'argent a été confirmé dans la décision finale des Chambres fédérales. Les casinos suisses sont désormais autorisés à proposer des jeux d'argent sur Internet, l'accès aux jeux d'argent en ligne étrangers est en revanche bloqué. Par ailleurs, le Conseil national a recommandé le rejet de l'initiative populaire pour la suppression des redevances radio et télévision (initiative No Billag). Le projet sera soumis au vote de la population en mars ou en juin 2018. Les membres du conseil Maja Ingold, Hermann Hess et Hansjörg Walter ont par ailleurs fait leurs adieux lors de la dernière journée de session.

Dans le domaine de la formation, de l'accueil et de l'éducation de la petite enfance, très peu d'activités ont eu lieu pendant la session d'automne. On mentionnera le congé parental: l'initiative parlementaire de Kathrin Bertschy, ambassadrice de Ready!, n'a eu aucune chance d'aboutir au Conseil national. La proposition de Kathrin Bertschy qui prévoyait, outre une allocation de maternité obligatoire de 14 semaines, une allocation de paternité de 14 semaines au maximum est donc abandonnée.

On mentionnera également la réponse d'Alain Berset à la question de Barbara Schmid-Federer, ambassadrice Ready! pendant l'heure des questions au sujet de la réduction de 20 pour cent des contributions aux organisations familiales que l'OFAS doit réaliser. Alain Berset réplique que le frein à l'endettement a entraîné la nécessité de mesures d'économie à hauteur d'environ un milliard de francs. La contribution fédérale aux organisations familiales a également dû contribuer aux mesures d'économie avec une réduction de 20 pour cent.

2 OBJETS PARLEMENTAIRES TRAITÉS

Congé parental

Concernant le sujet du congé parental, le Conseil nationale a tranché contre un congé pour les deux parents après la naissance d'un enfant.

Il a rejeté l'initiative parlementaire ([16.453](#)) de Kathrin Bertschy, ambassadrice de Ready!, et Conseillère nationale (PVL/BE). La proposition de Kathrin Bertschy prévoyait, outre une allocation de maternité obligatoire de 14 semaines, une allocation de paternité de 14 semaines au maximum si les deux parents poursuivaient une activité professionnelle après la naissance. L'initiative est donc liquidée.

Familles monoparentales

Le Conseil nationale ne veut pas charger le Conseil fédéral, dans le cadre de l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié, d'améliorer le recours au personnel qualifié indigène en prévoyant des formations continues et des formations de rattrapage ciblées. Il a rejeté une motion ([15.3839](#)) de Martina Munz (PS/SH) avec 125 contre 60 voix. Le Conseil fédéral s'est également opposé à la motion.

Transmis au Conseil fédéral

--

Adoption de la loi

--

Motion au 2e conseil

[17.3605](#) Motion Andrea Gmür-Schönenberger (CVP/LU): Levée du moratoire sur de nouvelles disciplines sportives soutenues par "Jeunesse et Sport"

Elimination des divergences

--

Transmission à la commission

--

Objets liquidés, retirés et sans décision du conseil

- [16.453](#) Initiative Parlementaire Kathrin Bertschy (GLP/BE): Congé de 14 semaines pour chacun des parents à condition que tous deux travaillent
- [15.3839](#) Motion Martina Munz (SP/SH): Personnes élevant seules des enfants. Améliorer leur intégration sur le marché du travail grâce à des formations continues et des formations de rattrapage
- [17.3493](#) Interpellation Kurt Fluri (FDP/SO): Activités extrascolaires des enfants et des jeunes. Application inadéquate de la LEEJ lors de l'octroi des aides financières
- [17.3530](#) Interpellation Yvonne Feri (SP/AG): Pédopornographie
- [17.3532](#) Interpellation Yvonne Feri (SP/AG): Quelles suites au programme contre la pauvreté?
- [17.3557](#) Interpellation Bea Heim (SP/SO): Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté. Pérenniser les effets
- [17.3560](#) Interpellation Rosmarie Quadranti (BDP/ZH): Respect de la Charte d'éthique du sport, notamment en matière d'homophobie. Un critère pour l'octroi de subventions "Jeunesse et Sport"

- 17.3567 Motion Yvonne Feri (SP/AG): Création d'un observatoire national de la pauvreté
17.3605 Motion Andrea Gmür-Schönenberger (CVP/LU): Levée du moratoire sur de nouvelles disciplines sportives soutenues par "Jeunesse et Sport"
17.3467 Interpellation Silvia Schenker (SP/BS): Mesures de la Confédération pour favoriser le respect de la Convention relative aux droits de l'enfant
15.4076 Motion Valérie Piller Carrard (SP/FR): Bons de formation et réinsertion professionnelle

Heure des questions

- 17.5355 Barbara Schmid-Federer (CVP/ZH): Coupe dans le crédit destiné aux organisations familiales

Le 28 janvier dernier, le Conseil fédéral a décidé de réduire de 20 pour cent le crédit annuel de 2 millions de francs alloué jusqu'ici par l'OFAS aux organisations familiales. Début 2015, il s'était pourtant fixé des objectifs ambitieux dans son programme pour les années 2016 à 2019, et des contrats de prestations avaient été conclus pour la période quadriennale en question.

- Comment le Conseil fédéral justifie-t-il la coupe opérée dans ce crédit au vu des objectifs fixés?
- A-t-il consulté les organisations familiales avant de prendre sa décision?

Réponse du CF Alain Berset (seulement en allemand):

Für die Einhaltung der Schuldenbremse im Voranschlag 2018 waren Sparmassnahmen notwendig. Die Ausgaben müssten also durch eine Teuerungskorrektur, Kürzungen bei den Eigenausgaben und gezielten Kürzungen in Bereichen, die in den vergangenen Jahren stark gewachsen sind, um rund eine Milliarde Franken reduziert werden. Der Bundesbeitrag an die Familienorganisationen musste mit einer Reduktion um 20 Prozent ebenfalls einen Beitrag an die Sparmassnahmen leisten. Es wurde keine Anhörung vor diesem Entscheid durchgeführt.

3 NOUVELLES INTERVENTIONS PARLEMENTAIRES

- 17.1055 Question Liliane Maury Pasquier (PS/GE): LAPG. Deux montants, une allocation

Pour les personnes exerçant une activité lucrative et ayant des enfants, l'allocation totale pour perte de gain en cas de service est plafonnée à 245 francs par jour (art. 16a al. 1 LAPG). En cas de maternité, le montant maximal de l'allocation s'élève, lui, à 196 francs par jour (art. 16f al. 1 LAPG).

Comment le Conseil fédéral justifie-t-il la différence des montants maximaux d'allocations pour perte de gain versées aux personnes qui ont des enfants, selon que ces prestations sont servies en cas de service ou de maternité?

- 17.3839 Interpellation Yvonne Feri (SP/AG): The Global Partnership to Ending Violence against Children – Wie steht die Schweiz dazu?

Die Grundlage für die Global Partnership to Ending Violence Against Children (GP End Violence) bieten die „Nachhaltigen Entwicklungsziele 2015 -2030“ (Sustainable Development Goals SGD), auch Agenda 2030 genannt. Die GP End Violence bezweckt:

1. Den politischen Willen, Gewalt gegen Kinder zu beenden, bei allen Staaten zu bilden
2. Die Aktion voranzutreiben, um Gewalt an Kindern zu beenden
3. Die Zusammenarbeit in und zwischen den Staaten zu stärken

Ich bitte den Bundesrat, folgende Fragen zu beantworten:

1. Hat der Bundesrat Kenntnis von dieser Plattform, resp. wird er sich im Rahmen der SDG mit diesem Ziel auseinandersetzen?
2. Gedenkt der Bundesrat, dass die Schweiz als Pathfinder-Land ein besonderes Engagement aufbringen soll um das Ziel, Gewalt gegen Kinder zu beenden, zu erreichen?

4 OBJETS À TRAITER DANS LES COMMISSIONS

- 17-41 CER-N 9./10.11.2017 [Rapport du Conseil Fédéral](#) en réponse aux postulats [12.3144](#) Meier-Schatz „Troisième rapport sur la situation des familles en Suisse“ et [01.3733](#) Fehr „Statistique sur les places d'accueil pour enfants en dehors du cadre familial“

5 INTERVENTIONS EN COURS ET INTERVENTIONS NOUVELLES

Remarques

- Des interventions nouvelles de la session d'automne sont écrites en italique.
 - Souvent ils ne sont disponibles qu'en français ou allemand.
- 17.3839** *Interpellation Yvonne Feri (SP/AG): The Global Partnership to Ending Violence against Children – Wie steht die Schweiz dazu?*
- 17.1055** *Anfrage Liliane Maury Pasquier (SP/GE): LAPG. Deux montants, une allocation*
- 17.3493** Interpellation Kurt Fluri (FDP/SO): Activités extrascolaires des enfants et des jeunes. Application inadéquate de la LEEJ lors de l'octroi des aides financières (*liquidée 29.09.2017*)
- 16.453** Initiative Parlementaire Kathrin Bertschy (GLP/BE): Congé de 14 semaines pour chacun des parents à condition que tous deux travaillent (*liquidée 11.09.2017*)
- 17.3500** Postulat Mathias Reynard (SP/VS): Evaluer l'impact du système scolaire sur les inégalités
- 17.3530** Interpellation Yvonne Feri (SP/AG): Pédopornographie (*liquidée 29.09.2017*)
- 17.3532** Interpellation Yvonne Feri (SP/AG): Quelles suites au programme contre la pauvreté? (*liquidée 29.09.2017*)
- 17.3553** Postulat Erich von Siebenthal (SVP/BE): Prescription illégale de neuroleptiques à des enfants
- 17.3557** Interpellation Bea Heim (SP/SO): Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté. Pérenniser les effets (*liquidée 29.09.2017*)
- 17.3560** Interpellation Rosmarie Quadranti (BDP/ZH): Respect de la Charte d'éthique du sport, notamment en matière d'homophobie. Un critère pour l'octroi de subventions "Jeunesse et Sport" (*liquidée 29.09.2017*)
- 17.3567** Motion Yvonne Feri (SP/AG): Création d'un observatoire national de la pauvreté (*liquidée 29.09.2017*)
- 17.3605** Motion Andrea Gmür-Schönenberger (CVP/LU): Levée du moratoire sur de nouvelles disciplines sportives soutenues par "Jeunesse et Sport" (*au 2^e conseil 21.09.2017*)
- 17.3467** Interpellation Silvia Schenker (SP/BS): Mesures de la Confédération pour favoriser le respect de la Convention relative aux droits de l'enfant (*liquidée 29.09.2017*)
- 17.412** Initiative Parlementaire Matthias Aebischer (SP/BE): Egalité des chances dès la naissance
- 17.3091** Postulat Yvonne Feri (SP/SG): Rapport sur la nécessité, l'utilité et les modalités de financement de centres pour les familles
- 16.4059** Motion Jacques-André Maire (SP/NE): Fiscalité des familles. Mettre fin à certaines inégalités de traitement
- 16.3804** Postulat Barbara Schmid-Federer (CVP/ZH): Des allocations pour enfant sous condition de ressources pour lutter de manière ciblée contre la pauvreté des familles
- 16.3589** Postulat Regula Rytz (GP/BE): Discriminations frappant les parents sur le marché de l'emploi. Etablir un rapport et un plan d'action
- 15.3839** Motion Martina Munz (SP/SH): Personnes élevant seules des enfants. Améliorer leur intégration sur le marché du travail grâce à des formations continues et des formations de rattrapage (*liquidée 18.09.2017*)
- 15.4076** Motion Valérie Piller Carrard (SP/FR): Bons de formation et réinsertion professionnelle (*liquidée 29.09.2017*)
- 13.478** Initiative Parlementaire Marco Romano (CVP/TI): Introduire des allocations en cas d'adoption d'un enfant (*Donné suite à la session d'été 2019.*)
- 15.434** Initiative Parlementaire (Kessler) Thomas Weibel (GLP/ZH): Octroyer le congé de maternité au père en cas de

décès de la mère (*dans la commission
CSSS*)